

Communiqué de presse de la FRA
Vienne, le 18 janvier 2018

La société civile est menacée, tel est le constat de l'Agence des droits fondamentaux

Selon un nouveau rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA), la société civile est menacée dans de nombreuses régions de l'UE. Compte tenu du rôle crucial que joue la société civile pour faire respecter les processus démocratiques et promouvoir les droits de l'homme, il est nécessaire que les décideurs veillent à ce que des changements politiques et juridiques et des réductions budgétaires ne compromettent pas le travail important qu'elle accomplit.

« Une démocratie prospère nécessite une société civile qui se porte bien. Malheureusement, dans de nombreuses régions de l'UE, la société civile est systématiquement confrontée à des menaces et à des pressions. Une priorité majeure des décideurs politiques à l'échelle de l'UE et au niveau national devrait être de trouver des moyens de remédier à cette situation inacceptable », déclare le directeur de la FRA, [Michael O'Flaherty](#).

Le rapport sur les difficultés rencontrées par les organisations de la société civile actives dans le domaine des droits de l'homme dans l'UE, intitulé [Challenges facing civil society organisations working on human rights in the EU](#), explore les différentes formes que ces difficultés revêtent dans l'Union européenne. Il fait apparaître :

- des menaces, des agressions physiques et verbales contre des activistes, ainsi que des campagnes de dénigrement ;
- des changements juridiques qui ont un effet négatif sur la société civile, tels que des restrictions à la liberté de réunion, une conséquence fréquente des législations antiterroristes ;
- des budgets en diminution et des difficultés croissantes à obtenir des financements ;
- une participation adéquate insuffisante de la société civile au processus législatif et politique.

Les États membres devraient respecter les lois, y compris les normes internationales qui recommandent la participation de la société civile aux cycles politiques. Il convient également de s'assurer tout particulièrement que les législations et politiques nouvellement élaborées ou remaniées ne sapent pas le travail de la société civile. Les financements destinés à la société civile doivent aussi faire l'objet d'une protection. En outre, il est nécessaire de renforcer les voies de dialogue entre l'UE et la société civile, afin de garantir que les préoccupations de cette dernière sont entendues et qu'elles ne restent pas lettre morte. Pour ce faire, il faut notamment trouver des moyens de collecter des données comparables et fiables sur les difficultés auxquelles la société civile est confrontée, telles que les menaces, les actes d'intimidation et les agressions.

Ce rapport présente des pratiques encourageantes mises en œuvre afin de remédier à ces difficultés.

Pour tout complément d'information, veuillez consulter les questions et réponses à l'intention des médias ou contacter :

media@fra.europa.eu/Tél. : +43 1 580 30 642. Suivez également les débats sur #CivSoc.

Notes aux éditeurs :

- La FRA est l'organe indépendant de l'UE chargé de fournir une assistance et une expertise en matière de droits fondamentaux à l'UE et à ses États membres.
- Dans le cadre de sa [coopération avec des organisations non gouvernementales et la société civile](#), la FRA a pris l'initiative de cette recherche afin d'étudier les meilleures façons de donner des moyens d'agir à la société civile et de la protéger.
- Le rapport sera présenté officiellement lors d'une manifestation qui se tiendra dans les locaux du Comité économique et social européen (CESE), à Bruxelles, le 19 janvier, et qui sera également [retransmise en direct](#).